

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction Générale de l'Aviation Civile

Décision du 10 décembre 2019 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : TREA1929937S

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'aviation civile, notamment l'article R.421-16 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R*133-1 et suivants ;

Vu le décret n°2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu la décision du 28 décembre 2018 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1er

Sont nommés rapporteurs auprès du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile :

Mesdames Nadège Achard, Mireille Chabroux, Nathalie Lacroix, Camille Marcadé et Stéphanie Selim.

Messieurs Philippe Auradé, Jean-Michel Goyat, Bertrand Huron, Thomas Iacono, et Olivier Outtier.

Article 2

La décision du 13 avril 2017 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait, le 10 décembre 2019

La ministre de la transition écologique et solidaire,
Pour la ministre et par délégation,
La directrice coopération européenne et
réglementation de sécurité

N. DOMBLIDES